



**Rapport sur le prix et la qualité des services**

**EXERCICE 2016**

Le SYNDICAT DES EAUX DU REVERMONT est un établissement public groupant les communes de :  
Chilly-Le-Vignoble, Condamine, Courbouzon, Courlans, Courlaoux, Frébuans, L' Etoile,  
Messia-Sur-Sorne, Montmorot, Saint-Didier, Trenal

# *SOMMAIRE*

## **A – PRESENTATION DU SIER**

- I – HISTOIRE**
- II – EXPLOITATION DU SERVICE**
- III – POPULATION DESSERVIE**

## **B – LOCALISATION DES RESSOURCES**

- I - ZONE DE CAPTAGE DE TRENAL**
- II - AUTRES RESSOURCES**

## **C – QUALITE DE L’EAU DISTRIBUEE**

- I - TYPE D’ANALYSES**
- II - RESULTATS**

## **D – LES INDICATEURS FINANCIERS**

- I - LES MODALITES DE TARIFICATION**
- II - LE PRIX DE L’EAU**
- III - LA FACTURE D’EAU**
- IV - LES INVESTISSEMENTS**
- V - COMPTE ADMINISTRATIF**

## **E – CHIFFRES ANNUELS**

- I - RESUME**
- II - RENDEMENT**
- III - INDICATEURS DE SERVICE ET DE PERFORMANCES**

## **A – PRESENTATION DU SIER**

### **I – HISTORIQUE**

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont a été créé le 2 juin 1930 par arrêté préfectoral et comprend actuellement 11 communes pour une population de près de 10 000 habitants.

A sa création en 1930, le Syndicat regroupait 8 communes :

- Lons-Le-Saunier
  - Montmorot
  - Chilly-Le-Vignoble
  - Courlans
  - Frébuans
  - Messia-Sur-Sorne
  - Saint-Didier
  - Trenal
- o 1931 Adhésion de Courlaoux et de L'Etoile
  - o 1972 Condamine
  - o 1983 Courbouzon

### **- FONCTIONNEMENT**

Le Syndicat des Eaux est un établissement public qui fonctionne suivant le cadre des lois et règlements prévus par le Code des Communes. Il est géré par un Comité syndical de 22 membres (2 par commune), désignés par les conseils municipaux des 11 communes adhérentes. Le Comité élit un Bureau syndical constitué de 7 membres afin d'assurer la gestion courante entre les sessions ordinaires.

La Ville de Lons-Le-Saunier, depuis 1962, possède sa propre ressource en eau potable. Cependant, elle est restée adhérente au Syndicat jusqu'en 1996.

## **II – EXPLOITATION DU SERVICE**

### **1- LE PERSONNEL**

Le personnel du Syndicat est composé de 9 agents :

- 5 fontainiers pour la surveillance et l'entretien du réseau
- 1 ingénieur pour la gestion technique
- 2 secrétaires assurent les fonctions administratives
- 1 agent d'entretien pour le nettoyage des locaux (4 heures par semaine).

Le Syndicat fonctionne en régie directe. Il intervient également en prestataire de services pour le SIE des Foulletons et en cas de besoin sur le SIE de la Haute Seille.

Un service d'astreinte est assuré 24 h/24 h pour intervenir en cas de problème sur le réseau et chez les abonnés. La responsabilité du SIER s'arrête au compteur.

## **2 – LES BATIMENTS**

- a) Le Siège du Syndicat se trouve à Montmorot, dans un bâtiment rénové et restructuré en 1985 amélioré et agrandi en 2007. Au Siège, se trouvent les bureaux, garages et locaux pour stockage de petites pièces.
- b) La station de pompage se trouve à Trenal (1932). Le bâtiment a été habité jusqu'en 1992. Automatisation de la station en 1986. La station comporte un local technique avec pompes, et un local pour le stockage des grosses pièces.

## **3 – LE RESEAU**

Le réseau qui s'étend sur les 11 communes du Syndicat, a un linéaire de 200 km dont 60 en zone urbaine. **Le rendement technique de ce réseau aura été en 2016 de 81,71 %.**

La station de Trenal alimente un réseau bas service en refoulant l'eau sur les communes de Courlaoux et de Condamine (réservoir pilote). La pression de service sur ces deux communes se situe entre 2.5 bars et 4 bars.

La station de Trenal alimente également un réseau haut service en refoulant l'eau sur toutes les autres communes du Syndicat. Le réservoir pilote de ce haut service est situé à Messia. La pression de service sur ces 9 communes se situe entre 2.5 bars et 6 bars.

La capacité totale de stockage des réservoirs du Syndicat est de 5680 M3.

### **BAS SERVICE**

<b>RESERVOIR DE</b>	<b>CAPACITE</b>	<b>RESERVOIR INCENDIE</b>	<b>TYPE</b>	<b>ANNEE MISE SERVICE</b>
<b>COURLAOUX</b>	<b>80 M3</b>	<b>NON</b>	<b>SUR TOUR</b>	<b>1932</b>
<b>CONDAMINE</b>	<b>300 M3</b>	<b>120 M3</b>	<b>SUR TOUR</b>	<b>1970</b>

## HAUT SERVICE

<b>RESERVOIR DE</b>	<b>CAPACITE</b>	<b>RESERVE INCENDIE</b>	<b>TYPE</b>	<b>ANNEE MISE SERVICE</b>
<b>MESSIA</b>	2 000 M3	300 M3	SEMI ENTERRE	1971
<b>MONTCIEL</b>	2 000 M3	120 M3	SEMI ENTERRE	1932
<b>SAVAGNA</b>	1 000 M3	120 M3	SEMI ENTERRE	1971
<b>L'ETOILE</b>	300 M3	120 M3	SEMI ENTERRE	1974

- Tous les réservoirs et les stations de pompage du Syndicat sont équipés d'un dispositif de télégestion réalisé sur les années 1996, 1997, 1999 et 2000 puis renouvelé en 2013.
- Tous les réservoirs sont équipés d'alarme intrusion depuis 2010
- Le réseau est interconnecté en deux points (Savagna et Montciel) avec celui de la Ville de Lons-Le-Saunier pour un appoint d'eau en période d'étiage.
- Le réseau est interconnecté avec celui du SIE de la Seillette (Courlaoux : Grande Levanchée) pour un apport d'eau sur le Bas Service, partie ouest autoroute A 39.
- Le réseau du SIER permet aussi d'approvisionner en eau le SIE de Beaufort Ste Agnès. Il fournit en eau une partie du SIE des Foulletons (commune des Repots)

## **B – LOCALISATION DES RESSOURCES**

### **I – ZONE DE CAPTAGE DE TRENAL**

#### **a) Présentation de son environnement :**

En 1930, l'eau potable n'était disponible que dans des puits et fontaines publiques. Face au développement de la Ville de Lons-Le-Saunier une alimentation collective semblait nécessaire.

La nappe phréatique de Trenal étant la plus proche, il a été décidé d'y construire une station de pompage (en 1932).

Cette station se trouve au centre de la plaine alluviale de la Sorne entre les villages de Courlaoux (hameau de Nilly) et Frébuans.

Les bourgs de ces communes sont situés sur les pourtours et dominant la plaine.

Deux rivières, la Vallière et la Sorne, s'écoulent dans cette plaine au Nord de la station de pompage.

Les captages sont installés dans les alluvions modernes des vallées de la Vallière et de la Sorne. Au niveau de la nature du terrain, sous environ 30 cm de terre végétale, on observe 50 cm à 1.5 m de graviers sableux ; puis 2 à 3 m de sable argileux comportant des graviers et galets, enfin des alternances métriques de graviers et sables argileux ou d'argiles sableuses. Les niveaux hétérogènes d'épaisseur variable correspondent à des alluvions relativement argileuses et donc assez peu perméables ; la zone franchement productrice est limitée à une épaisseur ne dépassant pas 2 m. La protection de surface est faible en raison de l'absence de couche imperméable sous la terre végétale.

En 1997, les mises en place d'un périmètre de protection immédiat (clôturé) et rapproché ont abouti, permettant de préserver la ressource en eau.

#### **b) Présentation technique des installations**

A l'intérieur de la station de pompage se trouvent les pompes avec leurs équipements, alimentant un réseau Bas service et un réseau Haut service.

Le Bas service est alimenté par une pompe (45 m<sup>3</sup>/h), le Haut service en dispose de trois (une de 50m<sup>3</sup>/h et deux de 130 m<sup>3</sup>/h).

Electriquement, la station est desservie par une ligne moyenne tension (20 000 volts). Un local créé en 1999 reçoit un transformateur sec d'une puissance de 250 KVA qui convertit la moyenne tension en 380 V. Dans ce local sont également présents le comptage, la cellule moyenne tension et le coffret de protection parafoudre.

Une permutation sur groupe électrogène est possible en cas de panne de courant. Dans le local des pompes, l'armoire de commande est équipée d'un démarreur progressif et variateur de fréquence pour les deux groupes 130 m<sup>3</sup>/h. Une armoire basse tension reçoit elle les protections de chaque moteur électrique.

Le site de captage autour de la station comprend 3 puits. Les ouvrages d'un diamètre de 3 mètres ont des profondeurs variables (7 à 11m).

L'eau est amenée depuis les puits dans une bête de reprise par un siphon multi branche amorcé par une pompe à vide. Les quatre pompes de la station sont directement branchées sur cette bête. En période d'étiage le mode siphons est abandonné au profit de pompes, présentes dans chacun des puits, qui depuis 2007, permettent une utilisation optimisée de la nappe.

Une installation de stérilisation permet l'injection de chlore gazeux directement dans la bête. Cette chloration est le seul mode de traitement de l'eau brute à la station. Une surveillance par télégestion de la chloration a été mise en place en 2011.

Une alarme intrusion a été installée en 2011.

## **II – AUTRES RESSOURCES**

Les autres moyens d'approvisionnement en eau du Syndicat sont des interconnexions.

### **1- Avec le réseau Ville de Lons-Le-Saunier à Savagna**

L'eau provient de la station de pompage de Villeveux, monte au réservoir de Villeneuve. Une canalisation en redescend pour alimenter le réservoir de Savagna. Le volume acheté à la Ville de Lons-Le-Saunier en 2016 (année civile) aura été de **71 159 m3**.

### **2- Avec le réseau Ville de Lons-Le-Saunier à Montciel**

L'eau provient du réservoir de Villeneuve-Sous-Pymont. Un piquage, réalisé en 1992 sur le réseau de Lons-le-Saunier, permet par l'intermédiaire d'une vanne hydro bloc de remplir le réservoir de Montciel. Le volume acheté sur Montciel en 2016 est de **0 m3**.

### **3- Avec le réseau du SIE de la Seillette**

L'eau provient du réservoir de Le Fay en Saône-Et-Loire.

L'interconnexion réalisée en 1997 entre les deux syndicats, permet l'approvisionnement de la commune de Courlaoux (en partie) et Des Repôts (partielle).

Le volume acheté pour ces deux communes en 2016 est de **0 m3**.

Le syndicat est également fournisseur d'eau en gros pour le SIEA Beaufort et le SIE des Foulletons. Pour 2016 (année civile), **3 902 m3** ont été vendus au SIEA et **5 410 m3** au SIE Foulletons.

## **C- TYPE D'ANALYSES**

### **I – TYPE D'ANALYSES**

Dans le cadre du contrôle sanitaire, des prélèvements sont effectués par les agents de l'A.R.S (agence régionale de santé). Les prélèvements donnent lieu à des analyses réalisées par un laboratoire agréé départemental.

Les résultats obtenus sont commentés pour les paramètres recherchés par rapport aux normes de potabilité en vigueur.

Les analyses sont effectuées en fonction de l'origine de l'eau.

Elles sont attachées à un lieu de prélèvement :

- ressource au point de captage
- production (avant refoulement et après traitement sortie station Trenal)
- distribution

Le programme annuel d'analyses appliqué figure dans le tableau suivant :

<b>Types d'analyses</b>	<b>D1</b>	<b>P1</b>	<b>D2</b>	<b>RP</b>	<b>P2</b>	<b>Qualite Des eaux souterraines</b>
Distribution	13		1			
Production Sortie Station		4		3	3	

## **II – LES RESULTATS :**

Les résultats ci-joint constituent le bilan des analyses de contrôle sanitaire réalisées en distribution et production pour 2016.



## - LES INDICATEURS FINANCIERS

### I – LES MODALITES DE TARIFICATION

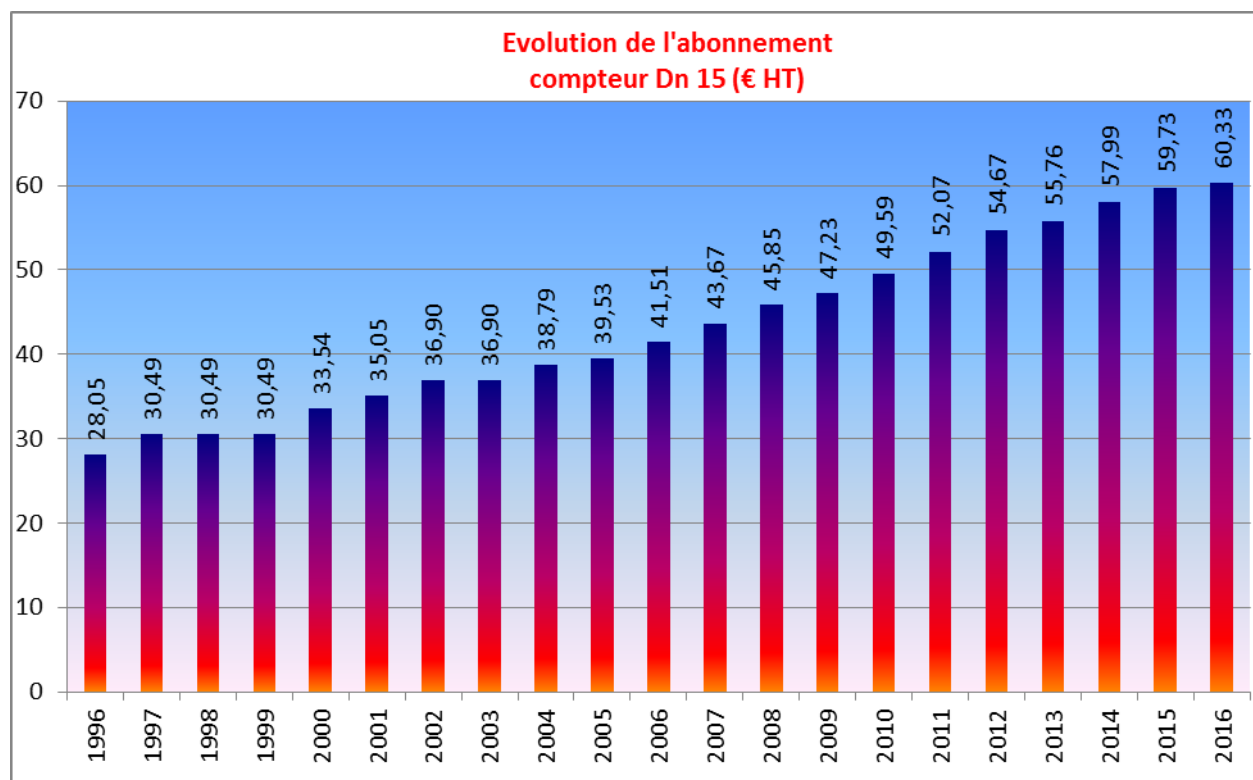
Le prix de l'eau vendu par le Syndicat des Eaux du Revermont est déterminé en fin d'année avant le 31/12 pour l'année suivante.

Le tarif du m<sup>3</sup> d'eau vendu par le SIER est de 1.408 € HT pour 2017. Un seul tarif est appliqué aux abonnés quel que soit le volume consommé.

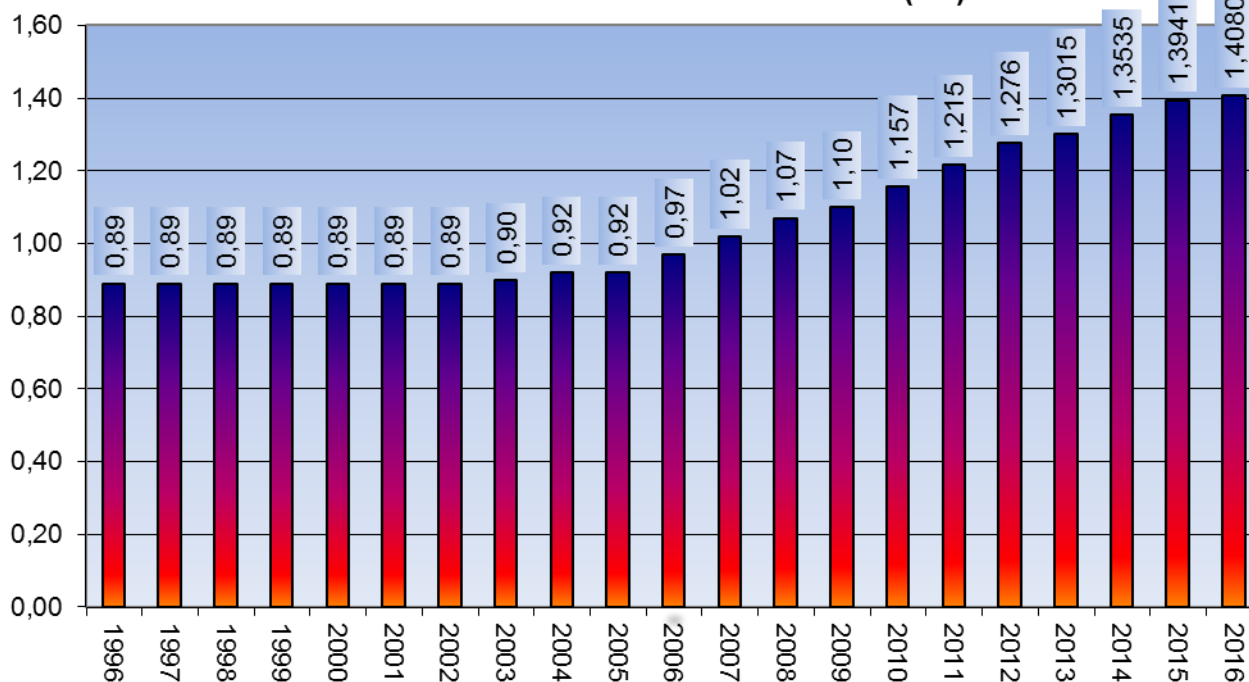
### II – LE PRIX DE L'EAU

Le prix varie de 2.699 € HT à 3.018 € HT (y compris prestations assainissement, hors coût fixe et taxes) pour 2017.

L'abonnement pour les compteurs d'eau varie selon les diamètres.



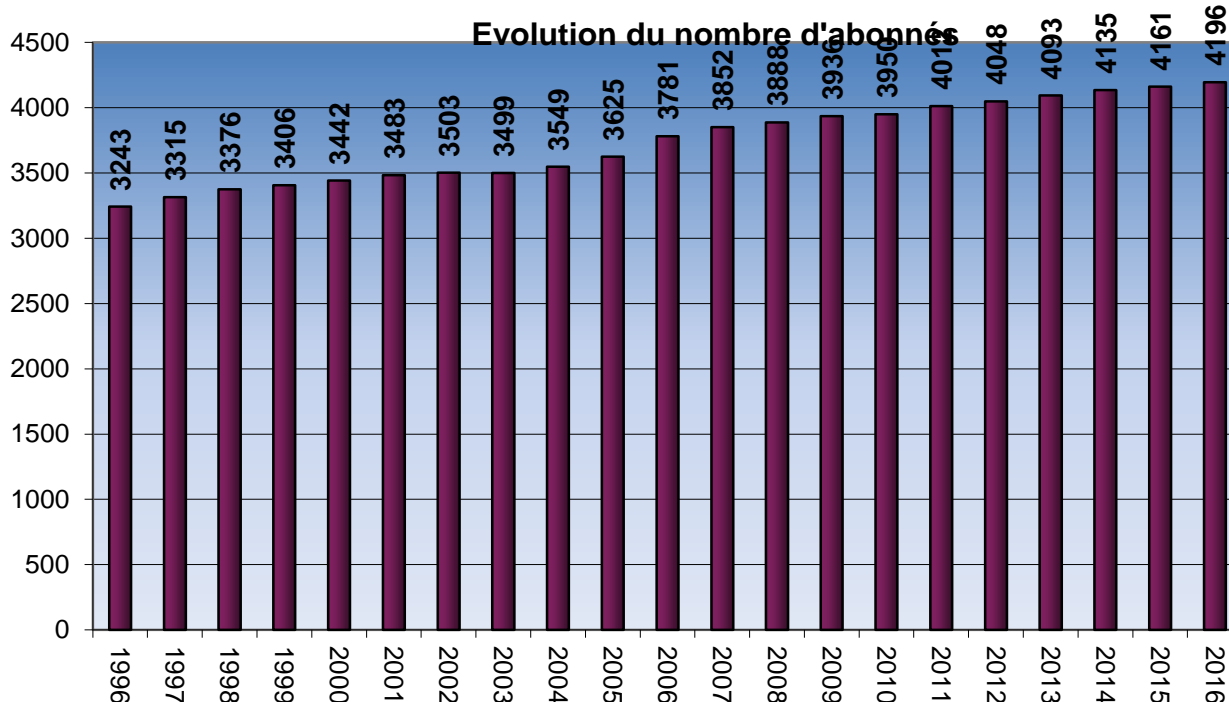
Evolution coût du M3 d'eau (HT)



### III – LA FACTURE D’EAU

Le Syndicat fait parvenir à ses abonnés deux factures :

- L'une calculée avec un **montant réel** (sauf Courlans, Courlaoux, Montmorot, Messia prenant en compte 60 % de la consommation de l'année précédente) ainsi que l'abonnement. Cette facture est envoyée début Mai.
- La deuxième facture est basée sur le relevé de compteur effectué en Juillet-Août. L'abonné paiera sur cette facture, son volume annuel consommé, déduction faite du volume estimé sur la première facturation.



#### **IV – LES INVESTISSEMENTS**

Le montant des travaux d'investissement (article 21561 gros travaux de réseau) réalisés par le Syndicat des Eaux du Revermont pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la diminution des pertes, a toujours représenté une part importante du budget de l'Etablissement.

##### **2011**

<b>A-Chapitre 21</b>	<b>GROS MATERIEL</b>	<b>31 601 €</b>
<b>B-Chapitre 21561</b>	<b>GROS TRAVAUX DE RESEAU AEP</b>	<b>472 684 €</b>

##### **2012**

<b>A-Chapitre 21</b>	<b>GROS MATERIEL</b>	<b>40 169 €</b>
<b>B-Chapitre 21561</b>	<b>GROS TRAVAUX DE RESEAU AEP</b>	<b>241 755 €</b>

##### **2013**

<b>A-Chapitre 21</b>	<b>GROS MATERIEL</b>	<b>8 3160 €</b>
<b>B-Chapitre 21561</b>	<b>GROS TRAVAUX DE RESEAU AEP</b>	<b>455 996 €</b>

##### **2014**

<b>A-Chapitre 21</b>	<b>GROS MATERIEL</b>	<b>45 326 €</b>
<b>B-Chapitre 21561</b>	<b>GROS TRAVAUX DE RESEAU AEP</b>	<b>309 542 €</b>

##### **2015**

<b>A-Chapitre 21</b>	<b>GROS MATERIEL</b>	<b>68 289 €</b>
<b>B-Chapitre 21561</b>	<b>GROS TRAVAUX DE RESEAU AEP</b>	<b>194 790 €</b>

##### **2016**

<b>A-Chapitre 21</b>	<b>GROS MATERIEL</b>	<b>89 980 €</b>
<b>B-Chapitre 21561</b>	<b>GROS TRAVAUX DE RESEAU AEP</b>	<b>430 213 €</b>

## – Compte administratif 2016

<b>EXPLOITATION</b>	<b>Chap</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Charges à caractère général	011	306 999	
Charges Personnels et Frais assimilés	012	306 152	
Atténuation de produits	014	184 071	
Reversements assainissement et non valeur	65	473 790	
Charges financières	66	2 133	
Charges exceptionnelles	67	21 173	
Dotations aux amortissements	42	309 602	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 603 920</b>	
Quote part dans subvention investissement	42		42 865
Ventes prod fab, prest services	70		1 628 468
Subventions d'exploitation	74		
Autres produits gestion courante	75		2
Atténuation de charges	013		
Produits financiers	76		8
Produits exceptionnels	77		13 728
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 603 920</b>	<b>1 685 071</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Chap</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Subventions d'investissement	040	42 865	
Emprunts et dettes assimilés	16	18 313	
Frais d'étude	20	12 794	
Amortissement subvention	21	554 141	
Immobilisations en cours	23		
Mandat émis + Restes à réaliser au 31/12/29			
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>6 28 113</b>	
Opérations d'ordre - Transfert	040		309 602
Autres réserves	10		
Subventions investissement	13		146 078
Regul Schema Directeur	20		4 400
<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>460 080</b>

### 3. La dette

La dette en capital au 1<sup>er</sup>/01/2017 s'élevait à 42 500 € répartie sur 1 emprunt. L'annuité à payer au cours de l'exercice était de 13 136 €

Soit Capital 11 260 €  
Intérêts 1 260 €

## E- Chiffres annuels

### I Travaux prévisionnels 2017

Courlans : Liaison haut service et bas service entre Courlans et Courlaoux

Messia : Réfection complète du réservoir de tête

Courlaoux : Démolition du réservoir de Nilly

Montant estimatif des travaux **640 000 € HT**

### II Rendement

#### Consommation communes du 1/08/ 2015 au 1/08/ 2016

Nom de la commune	Consommation 2016 (m3)	Volume facturé 2016 (m3)	Rendement 2016 (%)
MONTMOROT	250156	202469	80,94
CHILLY LE VIGNOBLE	30041	24580	81,82
CONDAMINE	14643	11723	80,06
COURBOUZON	21671	20090	92,70
COURLANS	55225	42416	76,81
COURLAOUX	63541	50013	78,71
FREBUANS	17212	13980	81,22
L'ETOILE	31969	26325	82,35
ST DIDIER	12961	12652	97,62
MESSIA SUR SORNE	47189	38778	82,18
TRENAL	15920	14988	94,15

### **III INDICATEURS DE SERVICE ET DE PERFORMANCES**

(Suivant décret du 2 mai 2007)

#### **1 Indicateurs descriptifs des services**

##### 101.0 Estimation du nombre d'habitants desservis

Le SIER fournit de l'eau pour 11 000 habitants environ.

##### 102.0 Prix TTC du m3 pour 120 m3 d'eau (\*)pour 2016

(\*) Avec abonnement Dn 15

(\*) Y compris assainissement

(\*) Pour un assainissement collectif

Commune de Chilly, Condamine, Courbouzon, Courlans, Courlaoux, L'Etoile, Frébuans, Messia, et Montmorot:	3.6604 € TTC / m3
Commune de St Didier :	3.6014 € TTC/ m3
Commune de Trenal :	3.3414 € TTC/ m3

##### 151.0 Délai maximal de mise en eau des branchements (neufs terminés ou existants)

Ce délai est fixé à 48 heures ouvrables.

#### **2 Indicateurs de performance**

101.1 Taux de conformité des analyses microbiologiques : 100 %

102.1 Taux de conformité des analyses pour les paramètres physico-chimique : 100 %

103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimonial du réseau (modifié par arrêté du 2/12/2013) 80/120 ( Le schéma directeur du réseau a été validé en Septembre 2016).

104.3 Rendement du réseau de distribution : 81.71 %

105.3 Indice linéaire de volume non compté

((Volume mis en distribution - volume compté) / linéaire de réseau) / Jours

$(560928-458014) / 190 / 365 = 1.47 \text{ m}^3 / \text{km} / \text{j}$

106.3 Indice linéaire de perte de réseau

((Volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / linéaire de réseau) / Jours

$(560928-480914) / 190 / 365 = 1.14 \text{ m}^3 / \text{km} / \text{j}$

107.2 Taux moyen de renouvellement de réseau

((Nbre de km changé sur les 5 dernières années / 5) / linéaire de réseau) \*100

$((9/5)/190)*100 = 0.94 \% / \text{an}$

108.3 Indice d'avancement de la protection de ressource en eau : 100%

109.0 Montant des abandons de créances

0.768 %

151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmés

(Nbre d'interruptions / nbre d'abonnés) \*1000

$(3 / 4135) * 1000 = 0.72 / 1000$  abonnés

152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture de branchements : 100 % (cf. 1.3)

153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 0.52 année

154.0 Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente : 0.70 %

155.1 Taux de réclamation : 22.16 / 1000